

Programme

<p>Public concerné :</p>	<p>Des demandeurs d'emploi qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déclarent rencontrer des difficultés à se déplacer ou ne pas disposer de moyen de transport à proximité. ▪ Limitent la recherche d'emploi à un périmètre géographique restreint et inadapté au projet professionnel envisagé. ▪ Disposent de ressources financières limitées qui s'avèrent constituer un frein à la mobilité géographique au quotidien. ▪ Ou souhaitent mobiliser l'aide au permis B, attribuée par Pôle emploi, et pour lesquels le conseiller estime qu'un accompagnement est nécessaire avant de réaliser cette démarche.
<p>Prérequis :</p>	<p>Être orienté.e, via l'outil Prest@ppli, par un.e Conseiller.e Pôle Emploi qui a identifié une mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • limitée par des freins matériels • qui suppose un apprentissage
<p>Contenu :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des tests d'entrée pour évaluer les 5 principaux aspects de la mobilité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les savoirs de bases ou compétences socles, ○ La connaissance des cartes de transports locaux, ○ Les connaissances des modalités d'achat d'un billet de train, ○ Les connaissances de modalité de lecture d'un plan et d'une carte, ○ Les connaissances d'utilisation de l'outil informatique et la navigation sur internet • Une auto-évaluation du demandeur d'emploi • L'élaboration d'une feuille de route reprenant les étapes préconisées • Des actions menées en individuel ou en collectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Informations sur les modes de déplacements ○ Le territoire en lien avec les aides à la mobilité ○ Utiliser un véhicule ○ Financer sa mobilité ○ Accompagner au permis de conduire ○ Faire réparer/entretenir son véhicule
<p>Objectifs :</p>	<p>La prestation « Bilan / Accompagnement Mobilité » est conçue pour apporter aux demandeurs d'emploi les clefs d'une mobilité autonome, et adaptée au projet professionnel qu'ils se fixent. En augmentant le potentiel de mobilité des bénéficiaires et – donc – le périmètre de leur recherche, cette prestation contribue à faciliter leur retour à l'emploi.</p>
<p>Intervenant.e :</p>	<p>Un.e Conseiller.ère Mobilité Emploi de La Plateforme Emploi dans le cadre d'un suivi personnalisé</p>

Durée/horaire/rythme :	Le parcours MBI est d'une durée totale de 90 jours maximum. Il est constitué d'entretiens et de 2 actions minimum sur les 6 possibles. La durée des séquences est adaptée en fonction des besoins de la personne.
Modalités d'organisation :	En présentiel, dans le cadre d'entretiens individuels et en collectif de 6 personnes maximum A la demande du bénéficiaire, les tests d'entrée et les entretiens peuvent être réalisés à distance.
Modalités d'évaluation :	Les participant.e.s débutent par un bilan de compétences mobilité : tests de positionnement et entretien. A l'issue du parcours, une évaluation finale est réalisée
Modalités pédagogiques :	Modalités adaptées aux différentes actions Mises en situation théoriques et pratiques à partir d'exercices proposés Favoriser les questions afin de faciliter l'acquisition des connaissances. Utilisation de paperboard, tableau blanc, vidéoprojecteur. Exercices individuels sur ordinateur. Supports papier remis aux stagiaires.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap:	La Plateforme mobilité propose un accompagnement individualisé et des ateliers dont les modalités pédagogiques sont adaptées en fonction des situations et des besoins particuliers identifiés lors du bilan de compétences mobilité
Financement :	Pôle Emploi dans le cadre du marché MBI-ARA-Dpt 26-SRM15220
Lieu de l'action :	La Plateforme Emploi, Le 333 – 333 avenue Victor Hugo - 26000 Valence Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Pour toute question :	Contactez le service Mobilité de La Plateforme Emploi : accueil.mobilite@laplateforme-emploi.fr Tel : 04 28 61 26 07



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020